



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-100529>

Département(s) de publication : **90, 25, 21, 67, 68, 70**

Annonce n° **25-100529**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CROUS BFC

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché global de performance (MGP) - Réhabilitation de la résidence SARTRE à Belfort - CROUS Bourgogne Franche-Comté

Description : Marché global de performance (MGP) - Réhabilitation de la résidence SARTRE à Belfort - CROUS Bourgogne Franche-Comté

Identifiant de la procédure : 1c85a5cf-5e90-45fa-9c08-9b34c339e126

Identifiant interne : 2025-026-TVX

Type de procédure : Dialogue compétitif

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71320000 Services de conception technique

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : RESIDENCE UNIVERSTAIRE Jean Paul SARTRE 1 RUE GASTON DEFFERRE

Ville : BELFORT

Code postal : 90000

Subdivision pays (NUTS) : Territoire de Belfort (FRC24)

Pays : France

Informations complémentaires : La présente consultation a fait l'objet d'un avis de préinformation (n°25-87894 publié au BOAMP le 1er août 2025)

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,446,400 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le montant prévisionnel indiqué dans l'avis de publicité correspond au montant estimé de la tranche ferme et de la tranche optionnelle en Euros HT. Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des plis. Le montant de la prime attribué aux 3 candidats ayant remis une offre est fixée à la somme forfaitaire et ferme de 62 450 euro(s) HT. L'indemnité reçue par l'attributaire du marché sera déduite de la rémunération de ses prestations. La prime sera accordée à chacun des groupements soumissionnaires ayant remis des prestations conformes au règlement de la consultation. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, en application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, 3 ans maximum à compter de la notification du présent marché public. Par ailleurs, le marché prévoit la mise en oeuvre de clauses de réexamen au sens de l'article R. 2194-1 du Code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché global de performance (MGP) - Réhabilitation de la résidence SARTRE à Belfort - CROUS Bourgogne Franche-Comté

Description : Marché global de performance (MGP) - Réhabilitation de la résidence SARTRE à Belfort - CROUS Bourgogne Franche-Comté

Identifiant interne : 2025-026-tvx

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71320000 Services de conception technique

Options :

Description des options : Le marché comporte des tranches : Une tranche ferme : La tranche ferme de l'opération porte sur la réalisation des études de conception pour l'ensemble du projet (tour et barre) et la réalisation des travaux de la tour uniquement, conformément aux éléments décrits à l'article 3.8.1 du programme général de l'opération, ainsi que l'exploitation-maintenance de la tour ainsi que de la sous-station située dans la barre. Une tranche optionnelle : La tranche optionnelle de l'opération porte sur la réalisation des travaux de la barre, conformément aux éléments décrits à l'article 3.8.2 du programme général de l'opération ainsi que l'exploitation-maintenance de la barre (hors sous-station déjà prévue dans la tranche ferme). Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, en application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, 3 ans maximum à compter de la notification du présent marché public. Par ailleurs, le marché prévoit la mise en oeuvre de clauses de réexamen au sens de l'article R. 2194-1 du Code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : RESIDENCE UNIVERSTAIRE Jean Paul SARTRE 1 RUE GASTON DEFFERRE

Ville : BELFORT

Code postal : 90000

Subdivision pays (NUTS) : Territoire de Belfort (FRC24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 106 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le dialogue compétitif se déroule en trois phases (i) Une phase candidature (ii) Une phase dialogue comprenant 2 rendus successifs (iii) Une phase offre finale. Le rendu en phase offre finale sera d'un niveau APS+ Les tours de dialogue donneront lieu à l'organisation de rencontres en la forme de séances de dialogue, afin de permettre aux groupements candidats de progresser dans l'élaboration de leur APS pour la remise d'un APS+ en offre finale. L'acheteur se réserve la possibilité d'augmenter ou de diminuer le nombre de tours de dialogue en cours de consultation. Par ailleurs, l'acheteur se réserve la possibilité de réduire, en cours de dialogue, le nombre de solutions à discuter, en appliquant des critères d'attribution définis au présent règlement de la consultation. Le contenu exact des propositions attendues aux différents tours identifiés ci-avant sera décrit dans les règlements de dialogue successifs, transmis aux opérateurs économiques admis à y participer. Le montant prévisionnel indiqué dans l'avis de publicité correspond au montant du marché, tranche ferme et tranche optionnelle, en Euros HT. Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite fixée

pour la remise des plis. Le montant de la prime attribué aux 3 candidats ayant remis une offre est fixée à la somme forfaitaire et ferme de 62 450 euro(s) HT. L'indemnité reçue par l'attributaire du marché sera déduite de la rémunération de ses prestations. La prime sera accordée à chacun des groupements soumissionnaires ayant remis des prestations conformes au règlement de la consultation. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, en application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, 3 ans maximum à compter de la notification du présent marché public. Par ailleurs, le marché prévoit la mise en oeuvre de clauses de réexamen au sens de l'article R. 2194-1 du Code de la commande publique. Le Règlement de la consultation fixe les niveaux minimum de capacité indiqués à l'article 11.3 : Par application de l'article R.2142-2 du Code de la commande publique, l'acheteur fixe des niveaux spécifiques minimaux de capacité liés et proportionnés à l'objet du marché et à ses conditions d'exécution. (1) Capacité économique et financière : Chiffre d'affaires annuel minimum de l'équipe candidate sur les trois derniers exercices : 10 M Euros (2) Capacités techniques et professionnelles : L'équipe candidate présentera des capacités techniques et professionnelles couvrant les compétences suivantes : (i) Une compétence "Réalisation de travaux", (ii) Une compétence "Architecturale", (iii) Une compétence "Bureau d'étude technique tous corps d'état (structure, VRD, CVC-plomberie, CFO-CFA, second-oeuvre et SSI)" (iv) Une compétence "Ingénierie énergétique et environnementale, PMV et commissionnement" (v) "Exploitation-maintenance". Les critères d'analyse des candidatures sont fixés à l'article 11.4 du RC : Critère 1 : "Qualité et pertinence des références présentées, évaluée au regard des références proposées pour les compétences imposées" : 60% Critère 2 : "Capacités professionnelles et techniques du groupement, évaluées au regard de la composition et des moyens de l'équipe présentée" : 40%

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis, Document de marché

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Critère 1 : Qualité et pertinence des références présentées, évaluée au regard des références proposées pour les compétences imposées : 60%

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Critère 2 : Capacités professionnelles et techniques du groupement, évaluées au regard de la composition et des moyens de l'équipe présentée : 40%

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Coût global du marché : 35%

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité architecturale et fonctionnelle du projet : 20%

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique, environnementale, performancielle et exploitation-maintenance : 30%

Critère :

Type : Qualité

Description : Organisation du groupement, du chantier et de l'opération : 10%

Critère :

Type : Qualité

Description : Part d'exécution du marché global confiée à des PME : 5%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 10/10/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2841919&orgAcronyme=f2h

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2841919&orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 20/10/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics - CCIRA de Nancy

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CROUS BFC

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CROUS BFC

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CROUS BFC

Organisation qui traite les offres : CROUS BFC

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CROUS BFC

Numéro d'enregistrement : 13002443300018

Adresse postale : 32 AVENUE DE L'OBSERVATOIRE

Ville : BESANCON

Code postal : 25000

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Adresse électronique : myriam.boudjemaa@crous-bfc.fr

Téléphone : +33381484600

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics - CCIRA de Nancy

Numéro d'enregistrement : 17540001900014

Adresse postale : Préfecture de Meurthe-et-Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac

Ville : NANCY

Code postal : 54038

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Téléphone : +33383342565

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

Numéro d'enregistrement : 17250005000015

Adresse postale : 30 rue Charles Nodier

Ville : BESANCON

Code postal : 25000

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Téléphone : +33381826000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a9023a09-d2e4-4fd4-bb68-b676d1d595ca - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/09/2025 à 10:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2025